

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT

Unité de Gestion du Projet du Réseau de Distribution d'eau de Nouakchott

078 - 2024

(UGPRD)

26 FEV 2024

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un ingénieur conseil pour le suivi des travaux de construction du pôle de distribution de Nouakchott Nord

1. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à travers l'Unité de Gestion du Projet du Réseau de Distribution d'eau de Nouakchott a l'intention d'utiliser une partie de son Budget pour l'année 2024 pour effectuer des paiements au titre du Marché pour le suivi des travaux de construction du pôle de distribution du centre émetteur de Nouakchott dans un délai de vingt-deux (22) mois.
2. L'Unité de Gestion du Projet du Réseau de Distribution d'eau de Nouakchott (UGPRD) sollicite des manifestations d'intérêt sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le suivi des travaux de construction du pôle de distribution du centre émetteur de Nouakchott.
3. Les services du consultant comprennent **La supervision et le contrôle des travaux ci-après :**
 - La construction de 02 réservoirs en béton armé d'une capacité de 5000 m3 chacun au niveau du site du centre émetteur de Nouakchott ;
 - La réalisation d'une station de relevage et la construction d'un château d'eau surélevé de 35 m d'une capacité de 1200 m3 au niveau du site du centre émetteur de Nouakchott,
 - La pose d'une conduite de transfert en DN1000 sur un linéaire de 10 km et la réalisation d'un réseau de répartition de diamètre allant de 400 à 800 mm pour l'alimentation des quartiers Nord-Ouest de la ville de Nouakchott.
4. Le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement invite, les Bureaux intéressés et disposant de capacités techniques et financières à présenter un dossier de candidature.
5. Les candidats individuellement ou dans le cadre d'un groupement devront justifier de leur expérience spécifique acquise dans le domaine du contrôle et la surveillance des travaux de construction d'ouvrages hydrauliques en BA, de réalisation de station de pompage et de pose de conduites de diamètres importants.
Les références réalisées par les sociétés-mères ou en qualité de sous-traitant ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation de la qualification technique des soumissionnaires.
6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes dans le cadre d'un groupement dont ils doivent désigner un chef de file. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution. La nationalité à prendre en cas de groupement est celle du Chef de file.
7. Le Projet UGPRD invite les consultants (firmes), admissibles et ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions similaires à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.
8. La méthode de passation choisie est la Sélection basée sur la qualification et le coût (SBQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés Publics de la République Islamique de Mauritanie.

M

9. Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

| Critère | Note |
|--|------------|
| 1. Expérience Générale | 25 |
| 2. Expérience spécifique (suivi/contrôle des travaux construction de réservoirs d'eau avec une capacité supérieure ou égale à 5000 m ³ , suivi/contrôle des travaux construction de châteaux d'eau avec une capacité supérieure ou égale à 1000 m ³ , contrôle des travaux de réalisation de stations de pompage avec un débit supérieur ou égal à 1500 m ³ /h et suivi contrôle des travaux de pose de conduites de diamètre supérieur ou égal à 800 mm) | 75 |
| Total | 100 |

N.B. : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des expériences attestées délivrées par des maîtres d'ouvrage publics.

10. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Unité de Gestion du Projet du Réseau de Distribution d'eau de Nouakchott (UGPRD)

ZRD 0015

Email : oumar_mamadou@yahoo.fr

Tél : 45256128

11. Les manifestations d'intérêts comprennent :

- une lettre de motivation signée ;
- un acte de groupement signé par les parties concernées, en cas de groupement ;
- la présentation du cabinet et son organisation;
- les références et les expériences dans le domaine du contrôle et suivi des travaux des AEP, de construction d'Ouvrages Hydraulique en Génie Civil, de réalisation de stations de pompage et de pose de conduites de diamètres importants.

12. Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP-MHA) au plus tard **le 21 mars 2024 à 12h00 (GMT)**.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement : Adresse : I Lot C, lot N°445 Teveragh Zeina -Nouakchott - Mauritanie

Tel : (+222) 45 25 38 52

Email: cpmpmha@gmail.com au plus tard le 21 mars 2024 à 12 H TU.

COORDINATEUR NATIONAL

KANE OUMAR MAMADOU

